

Direction générale

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 3 février 2017

Madame Jennifer Kingsbury-Larose
Madame Joan Belsher
Madame Josey Bouchard
Monsieur Benjamin Woodman
Monsieur Guy Laurin
Monsieur Joseph Geremian
Monsieur Richard Romain

Objet : Stationnement – Hôpital de Shawville
Suivis des questions écrites déposées à la séance ordinaire du 26 janvier 2017 du conseil
d'administration du CISSS de l'Outaouais

Madame,
Monsieur,

Nous tenons à vous remercier sincèrement de vous être déplacés pour la rencontre du conseil d'administration. Nous avons apprécié le dialogue respectueux et nous sommes sensibles à plusieurs éléments que vous nous avez signalés. En suivi de vos questions lors de la séance régulière du conseil d'administration du 26 janvier dernier, nous souhaitons vous apporter des précisions sur un certain nombre de points.

La tarification du stationnement est conforme aux orientations ministérielles visant l'auto-financement des activités non cliniques afin de consacrer totalement le budget d'exploitation de l'établissement aux services directs à la population. Dans le cas de l'hôpital du Pontiac, les revenus projetés de 53 000 \$ serviront à couvrir les frais d'entretien du stationnement et l'amortissement des équipements que nous devons mettre en place. Tout surplus généré par cette activité sera réinvesti intégralement dans la communauté par le biais de la Fondation du Pontiac, et ce, conformément aux règles du ministère. Il est important de rappeler que l'implantation d'une tarification ne signifie absolument pas une réduction du budget d'exploitation dans le territoire du Pontiac. Elle permet plutôt de consacrer l'ensemble du budget d'établissement à l'amélioration des soins et à la qualité des services.

Nous avons annoncé cette orientation suite à l'adoption de la politique par le conseil d'administration le 15 décembre 2016. Rappelons, d'une part, que le conseil d'administration s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la politique de stationnement qui prévoit beaucoup d'exemptions pour les clientèles vulnérables. D'autre part, les membres du conseil d'administration sont nommés selon les modalités prescrites par la loi et exercent leur fonction bénévolement. Nos communications sont acheminées à l'ensemble des médias, anglophones et francophones, du Pontiac et nous avons effectué des vérifications pour nous assurer que toutes les communications

... 2

leur soient acheminées. Nous avons préalablement consulté le comité des usagers et les syndicats sur cette question. De plus, un plan de communication sera mis en place lorsque les changements seront effectifs.

Il faut noter que le conseil d'administration a tenu une séance publique le mardi 11 octobre 2016 à la salle municipale de Campbell's Bay. La population avait été invitée, par la publication d'une invitation dans le journal Equity du 21 septembre, à venir rencontrer ses membres dans le cadre de notre bilan annuel. Nous vous confirmons également que nous acceptons l'invitation de monsieur le préfet, Raymond Durocher, et que nous nous présenterons au conseil des maires de la MRC de Pontiac pour expliquer les changements liés à la tarification du stationnement et autres sujets d'intérêt pour la MRC.

Par souci d'équité avec l'ensemble de nos employés maintenant regroupés au CISSS de l'Outaouais, nous avons étendu la tarification aux employés du Pontiac et d'autres territoires. Rappelons que la tarification permet également aux employés d'utiliser les stationnements de l'ensemble des installations du CISSS de l'Outaouais.

En conséquence, et conformément à votre suggestion, nous sommes d'avis qu'un moratoire d'un mois sur l'imposition de frais à la clientèle de l'hôpital du Pontiac nous permettra de mieux expliquer les obligations du CISSS de l'Outaouais et de répondre aux préoccupations de la population.

Soyez assurés que nous prenons vos préoccupations en considération.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Benoît Gauthier
Adjoint au président-directeur général
Direction générale

BG/nlm

c. c. Monsieur Jean Hébert, président directeur général, CISSS de l'Outaouais
Madame Lucie Lalonde, présidente, conseil d'administration, CISSS de l'Outaouais